

# Projet « I Have Rights »

## Résultats de l'enquête en Belgique



**inforef**  
promouvoir les tic

rue du Vertbois 27 - 4000 LIEGE  
tél. : +32 4 221 04 65  
fax : +32 4 237 09 97  
info@inforef.be

[www.inforef.be](http://www.inforef.be)



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union

The European Commission support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents which reflects the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

NUMÉRO DE PROJET : 2016-1-FR01-KA201-024133

## 1. RÉALISATION DES ENQUÊTES

- Inforef a mis au point des **formulaires sur Internet** (« Google Form ») afin de rendre les questionnaires plus attrayants (spécialement pour les élèves) et de faciliter le traitement des données
- Les écoles se sont organisées de la manière suivante :
  - *Questionnaire enseignants*  
Invitation à remplir le questionnaire par la direction ou l'enseignant de contact (messagerie interne, affichage à la salle des profs, aux valves, contacts personnalisés). Des relances ont été faites.
  - *Questionnaire élèves*  
Organisation laissée à l'appréciation des enseignants. Certains se sont organisés avec les professeurs d'informatique pour disposer d'ordinateurs permettant aux élèves de répondre au questionnaire en ligne. D'autres ont préféré l'utilisation du questionnaire papier.  
Dans tous les cas, les élèves ont été accompagnés dans le remplissage du questionnaire (explication contenu, explication consignes).

- **Élèves et enseignants impliqués**

Il faut tout d'abord souligner qu'il a été difficile de trouver des écoles et enseignants souhaitant aborder ce sujet. Plusieurs directions ont refusé en affirmant que leur école n'était pas concernée, sans préciser pourquoi. Pour rassembler les questionnaires, nous avons pu compter sur quelques enseignants motivés, dont certains sont parvenus à faire participer des collègues, mais l'objectif de 150 questionnaires enseignants n'a pu être atteint.

67 enseignants et membres du personnel de scolaire ont complété le questionnaire en Belgique, dont une majorité de femmes (86,6%). Près d'un tiers d'entre eux sont nés dans les années 1960, un quart dans les années 1970 ainsi que dans les années 1980. 10,4% sont nés dans les années 1990 et 6% dans les années 1950. Un quart a entre 1 et 5 années d'expériences et près d'un quart plus de 25 ans d'expérience. 19,4% ont 6-10 ans d'expériences. Les trois autres tranches tournent autour de 10%. Les trois quarts ont toujours travaillé dans une école de même niveau, et un peu plus de la moitié dans une même ville. Une grande majorité d'entre eux est née en Belgique (deux sont nés au Maroc, un au Kosovo, un au Japon et un en Espagne) et a au minimum le français comme langue maternelle (deux ne l'ont pas). Comme on peut s'y attendre en Belgique, l'anglais et le néerlandais sont les langues étrangères les plus souvent connues, avec quelques occurrences d'espagnol, d'italien et d'allemand. La plupart d'entre eux vivent dans la Province de Liège (où toutes les écoles associées au projet sont situées), avec quelques-uns à Bruxelles ou ailleurs.

Fig. 1 Année de naissance

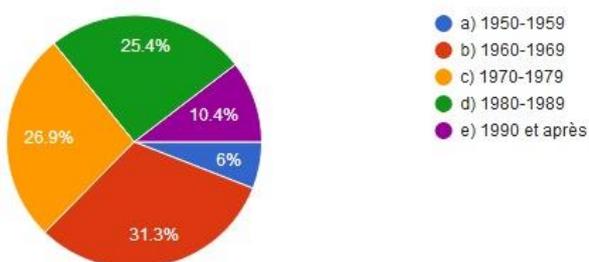


Fig. 2 Années d'expérience

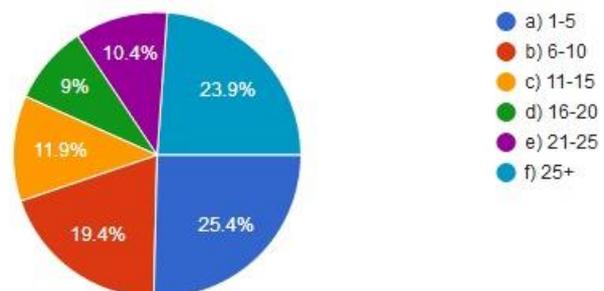


Fig. 3 Ont toujours travaillé dans une école située dans d'une même ville

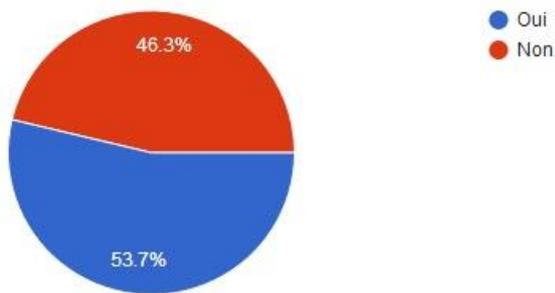
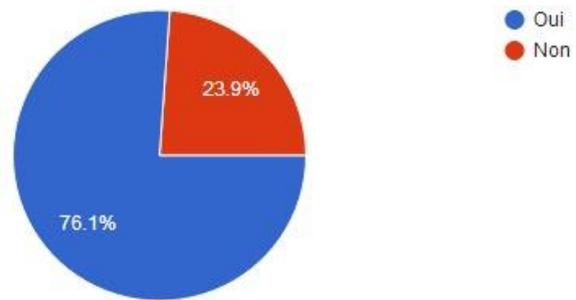


Fig. 4 Ont toujours travaillé dans une école de même niveau



Afin de respecter les délais du projet, une première version du rapport a été envoyée quand 457 élèves avaient répondu au questionnaire (l'objectif était 500). Le nombre final est de 481, avec l'ajout d'une école associée. (En outre, 31 questionnaires n'ont pu être pris en compte car trop incomplets.) Cette dernière école est une école professionnelle située dans un quartier défavorisé de Liège, avec une importante population immigrée. Cela se ressent dans les questionnaires qui y ont été recueillis, avec un taux élevé d'élèves nés à l'étranger et davantage de parents non-diplômés. Les élèves de plus de 18 ans sont également nombreux, suggérant un parcours scolaire difficile. Il est intéressant de noter qu'entre les deux rapports, il n'y a pas de changement significatif dans les pourcentages concernant leur opinion et connaissance des questions d'immigration et de droits (détailles au point 3.2).

Les sexes se répartissent équitablement, avec 52,3% de filles. Certaines réponses sont visiblement fantaisistes (élèves nés en 1914 ou avec une combinaison improbable d'origine et de langues), mais elles semblent fiables dans l'ensemble. Les élèves sont nés entre 1995 (quatre d'entre eux) et 2005, la plupart en Belgique (et pour la plupart en région liégeoise). Parmi ceux nés à l'étranger, 57,6% indiquent qu'ils sont en Belgique depuis plus de dix ans. Cette statistique est toutefois faussée en raison d'élèves nés en Belgique qui y ont répondu (24 sur 49). Même sans tenir compte de ces 24, c'est la réponse la plus courante (les deux autres ont été sélectionnées 16 et 20 fois, ce qui indique que près de la moitié des élèves nés à l'étranger sont en Belgique depuis plus de dix ans). Ce pourcentage a changé sensiblement entre les deux rapports, avec un taux supérieur d'élèves de la cinquième école arrivés en Belgique il y a moins de cinq ans. Les pays d'origine sont avant tout situés en Afrique (et en particulier le Congo), avec également plusieurs élèves originaires de France, Italie, Allemagne, Espagne, Maroc, Turquie, l'Asie orientale et centrale, et l'Europe de l'Est. Dans les deux derniers cas, on trouve plusieurs anciennes républiques soviétiques (Russie, Géorgie, Kazakhstan, Ouzbékistan...). C'est cohérent avec les résultats des questionnaires enseignants, qui indiquaient l'Afrique et l'Union européenne comme les principaux continents d'origine de leurs élèves nés à l'étranger. Presque tous parlent le français à la maison, dont certains qui parlent une deuxième langue, principalement l'italien, l'arabe et le lingala (les autres langues comprennent l'espagnol, l'allemand, le turc, le russe, diverses langues africaines...). Rares sont ceux qui n'ont pas indiqué le français comme langue parlée à la maison (une douzaine dans le premier rapport, mais 15 des 24 élèves supplémentaires n'ont pas indiqué le français). Les langues parlées à l'école sont principalement le français et les langues communément apprises (anglais, néerlandais et espagnol). Les langues parlées avec des amis sont généralement cohérentes avec celles parlées à la maison, avec un peu plus de français. La plupart des parents sont nés en Belgique, avec un nombre élevé de cas où seul un parent est né en Belgique. Même quand les deux parents sont nés à l'étranger, il y a plus d'élèves nés en Belgique que dans le pays d'origine de leurs parents (donc davantage d'élèves immigrés de deuxième génération que de première). La plupart des parents ont la nationalité belge (81,1% des pères et des mères), y compris de nombreux nés à l'étranger. Ces nombres étaient plus élevés de respectivement 2,1 et 3,1% dans le premier rapport.

## 2. PRINCIPAUX RÉSULTATS

### 2.1 ENSEIGNANTS

- Application des droits de l'homme à l'école

Les personnes qui ont répondu considèrent que la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant n'est pas un document bien connu. Sur une échelle de 1 à 5, 2 a reçu le taux de réponse le plus élevé (52,2%) et personne n'a répondu 5. Toutefois, la plupart considère qu'elle est tout de même respectée dans une certaine mesure à l'école ; 3 a le taux le plus élevé (32,8%) et 4 arrive deuxième (29,8%).

Fig. 5 La Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant est-elle un document bien connu ?

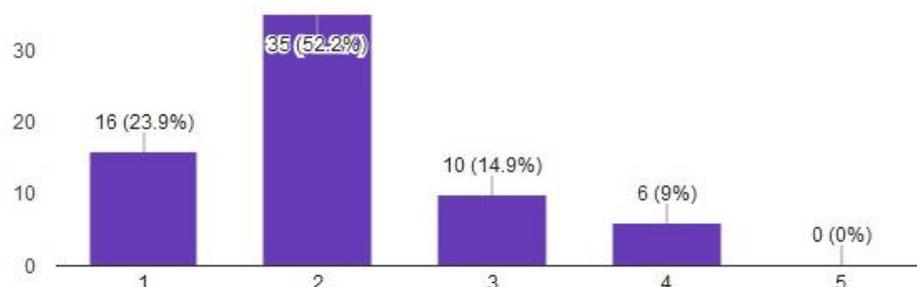
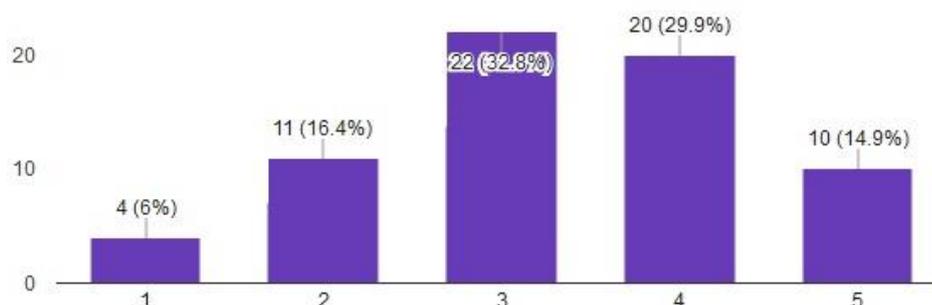
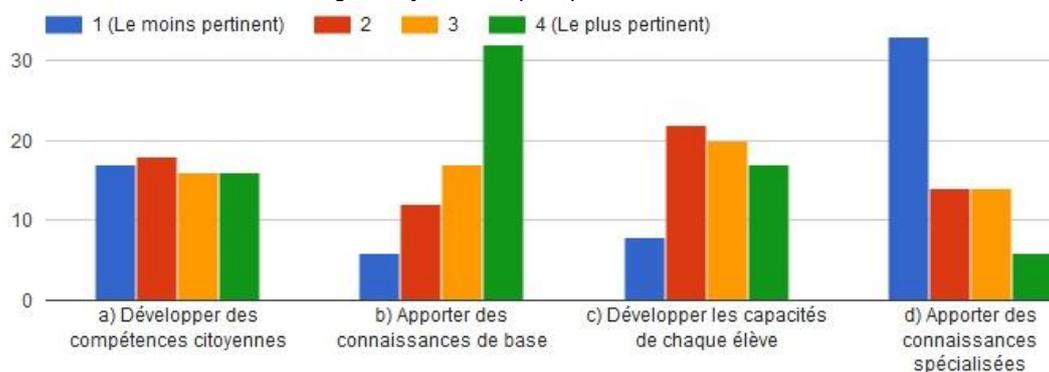


Fig. 6 Le respect de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant est-il suffisamment garanti dans les écoles ?



Les personnes qui ont répondu considèrent que les objectifs de l'éducation sont, du plus au moins pertinent : 1) apporter des connaissances de base, 2) développer les capacités de chaque élève, 3) développer des compétences de citoyenneté et 4) apporter des compétences spécialisées.

Fig. 7 Objectifs les plus pertinents de l'éducation



La plupart des personnes interrogées (89,6%) considèrent que l'éducation aux droits de l'homme est déjà incluse dans certains sujets. Le droit et les sciences sociales sont selon elles les matières les plus pertinentes pour aborder le sujet, suivis des humanités (histoire, littérature, langues...). Les sciences et mathématiques ferment la marche. Les principaux objectifs de l'éducation aux droits de l'homme sont, selon les personnes interrogées du plus au moins pertinent : 1) encourager l'intégration, 2) développer des attitudes individuelles, 3) affecter la dynamique du

groupe classe et 4) apporter une connaissance des instruments juridiques nationaux et internationaux.

Fig. 8 Pertinence des matières où enseigner les droits de l'homme :

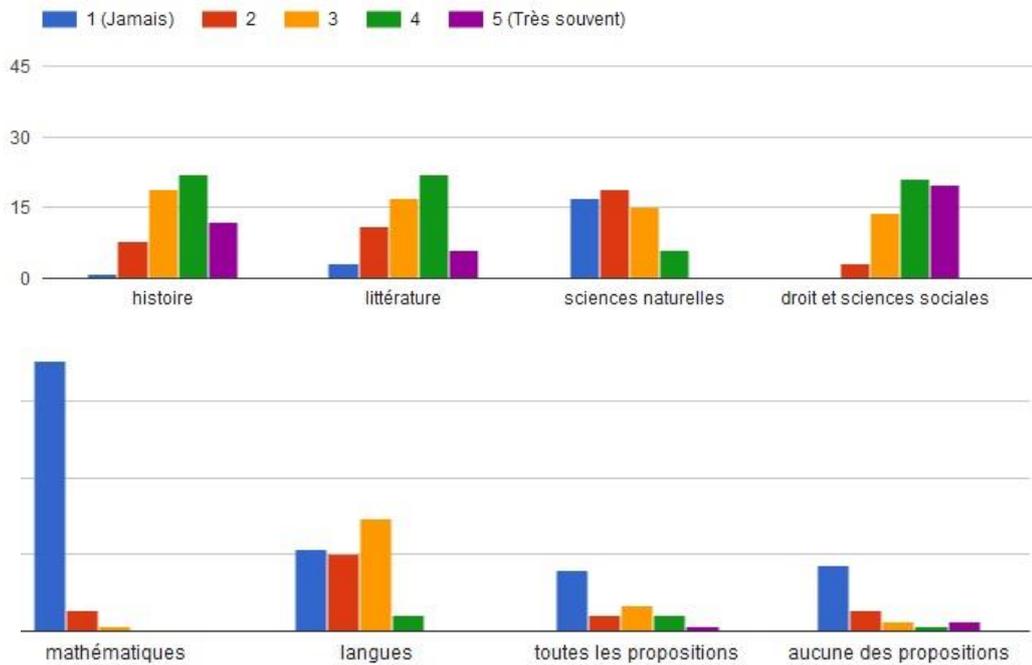
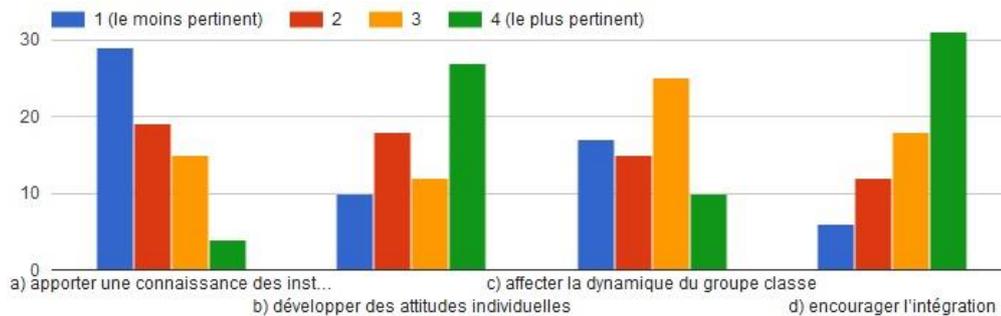


Fig. 9 Objectifs de l'éducation aux droits de l'homme



Selon les personnes interrogées, les critères de base les plus pertinents pour la protection des droits de l'enfant sont, du plus au moins pertinent : 1) l'interdiction de toute forme de violence, 2) le droit à l'éducation ; la non-discrimination et le droit à un niveau de vie adéquat suivent (ce dernier a davantage de votes comme plus pertinent, mais aussi comme moins pertinent par rapport à la non-discrimination). Presque tous incluraient également le droit à pouvoir s'exprimer dans tous les contextes sociaux ou familiaux.

Fig. 10 Critères de base pour la protection des droits de l'enfant

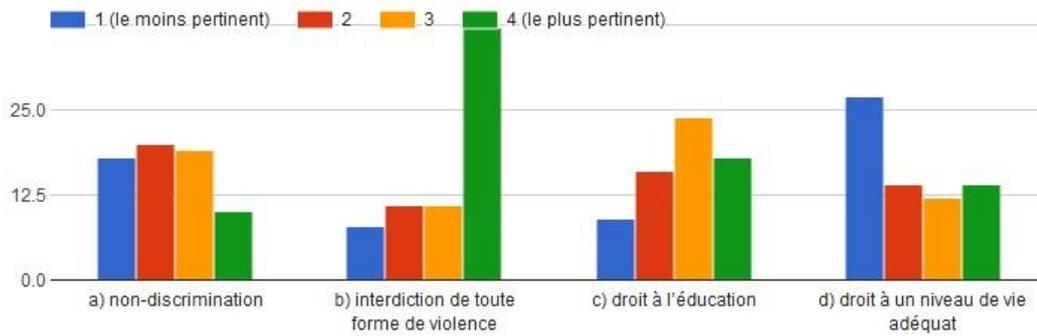
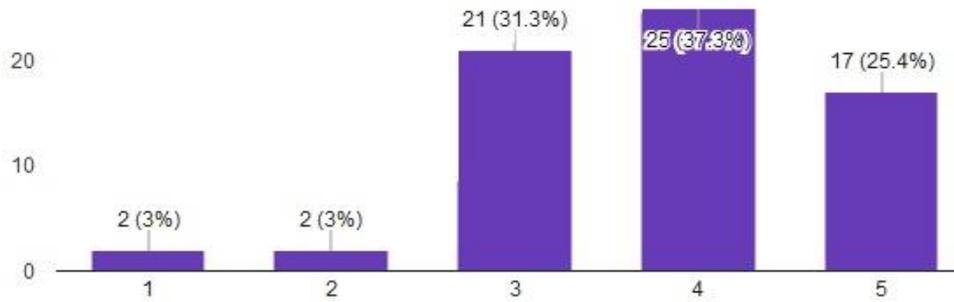


Fig. 11 Droits de pouvoir s'exprimer



L'école serait, selon les personnes interrogées, le lieu où les enfants sont le plus vulnérables aux violences et abus. Cet avis est cohérent avec celui des élèves (voir chapitre concerné). Le foyer serait le deuxième lieu le plus probable, suivi par un contexte religieux et le cercle d'amis. Les rapports avec la police et les organisations sportives sont considérés comme les plus sûrs (ce dernier rejoint aussi l'avis des élèves).

Fig. 12 Vulnérabilité des élèves : maison

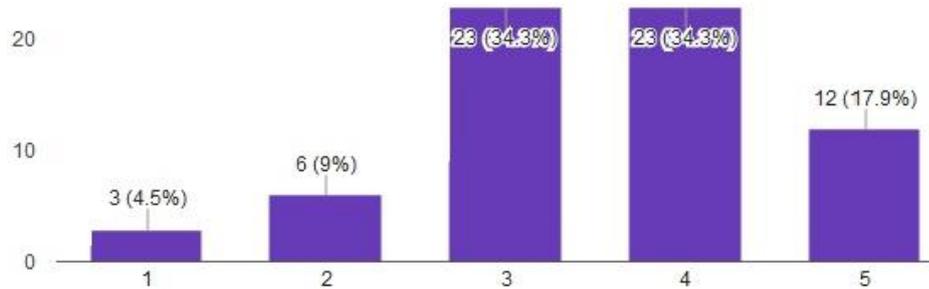


Fig. 13 Vulnérabilité des élèves : école

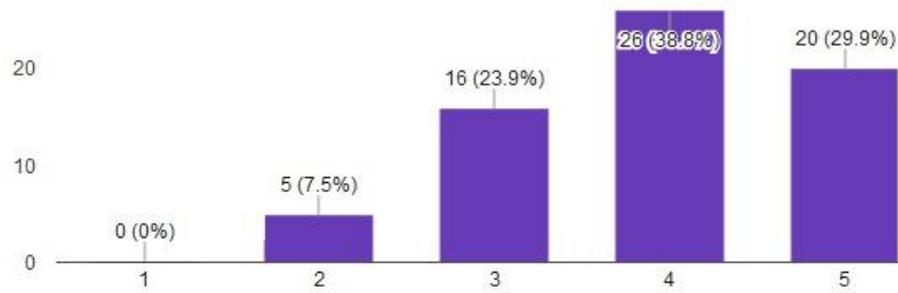


Fig. 14 Vulnérabilité des élèves : police

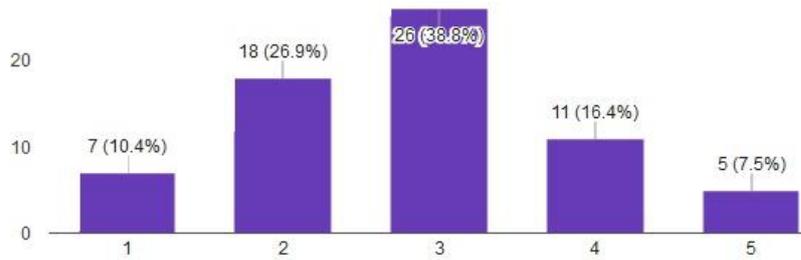


Fig. 15 Vulnérabilité des élèves : contextes religieux

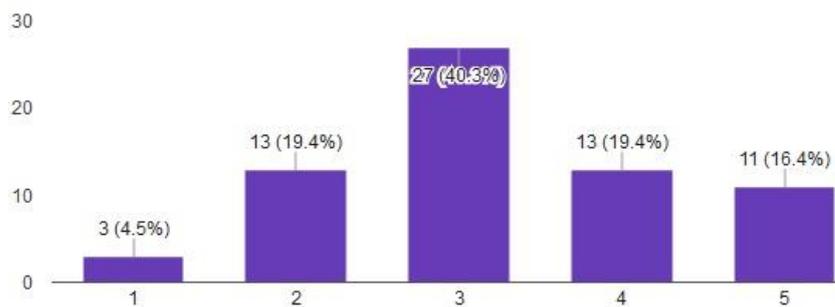


Fig. 16 Vulnérabilité des élèves : organisations sportives

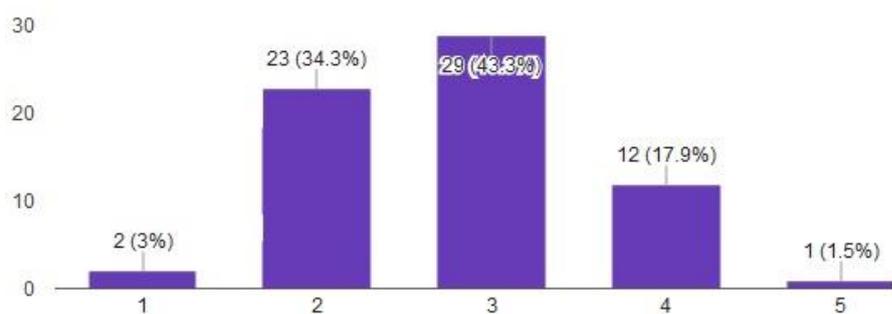
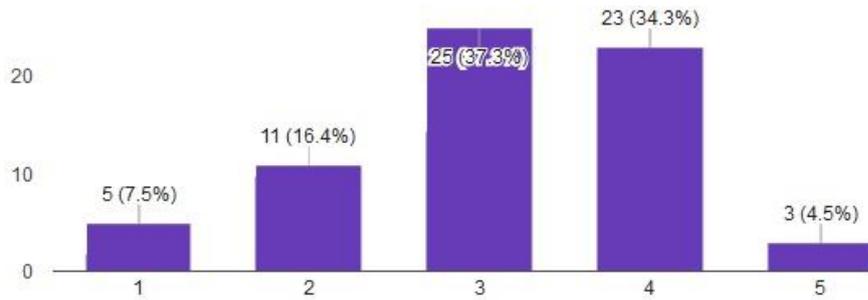


Fig. 17 Vulnérabilité des élèves : cercle d'amis

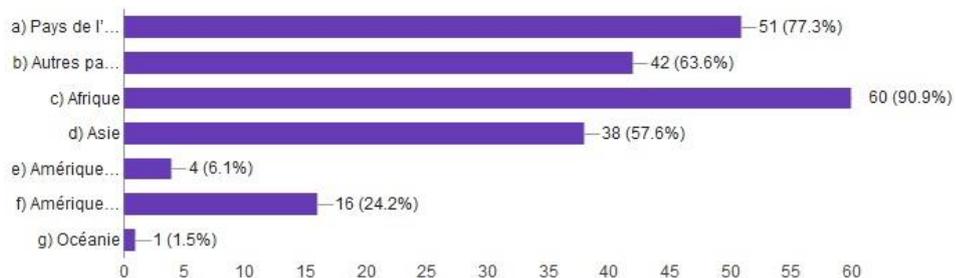


Enfin, 71,6% des personnes interrogées considèrent que dans un débat sur les droits de l'enfant, les responsabilités sont un sujet plus important que les devoirs.

- **Questions de multiculturalisme à l'école**

Seulement 7,5% des personnes interrogées affirment avoir suivi un cours sur les questions interculturelles en 2016, mais 47,8% ont suivi un cours portant sur la pédagogie inclusive. 52,2% ont suivi un autre type de cours, dont certains ayant trait aux droits de l'homme ou aux relations entre élèves (« No Hate », harcèlement, gestion de groupes hétérogènes, conflit syrien...). Tous les enseignants interrogés ont déjà eu des élèves d'origine étrangère, et 92,5% en ont actuellement. Les origines des élèves sont dans cet ordre : Afrique (90,9%), pays de l'UE (77,3%), autres pays européens (63,6), Asie (57,6%), Amérique du Sud et centrale (24,2%), Amérique du Nord (6,1%) et Océanie (1,5%, ce qui correspond à une personne interrogée).

Fig. 18 Origines des élèves nés hors de Belgique



Plus de la moitié des personnes interrogées passent rarement leur temps libre avec des personnes nées hors de Belgique (53,7), 38,8% le font souvent, et 7,5% jamais. Cela se fait

surtout dans un cercle d'amis (68,9%), suivi de 18% dans des associations, 11,5% dans des organisations sportives et 1,6% dans des lieux de culte.

41,8% ont actuellement des voisins originaire d'un autre pays, 28,4% en ont eu, et 29,9% jamais. Leurs rapports avec ceux-ci sont généralement très bons.

Fig. 19 Temps libre avec personnes nés hors de Belgique

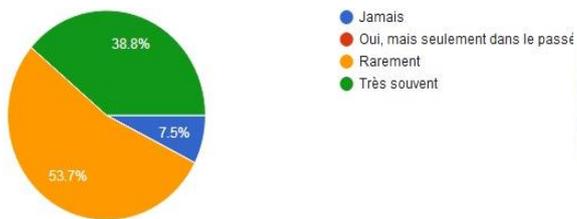


Fig. 20 Contexte

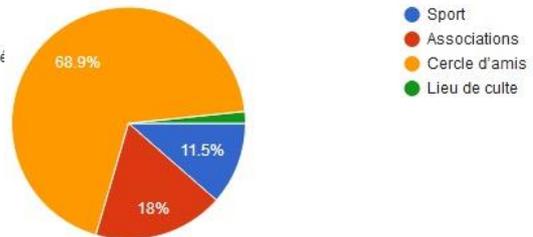


Fig. 21 Ont eu des voisins nés hors de Belgique

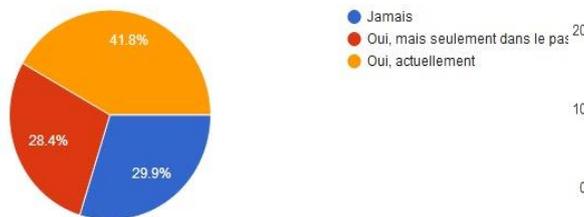
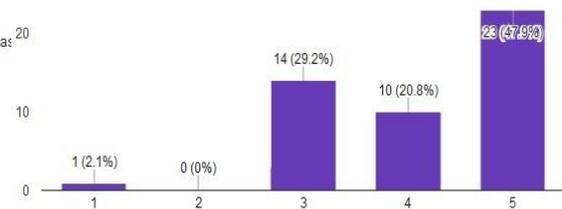


Fig. 22 Rapports avec ces voisins

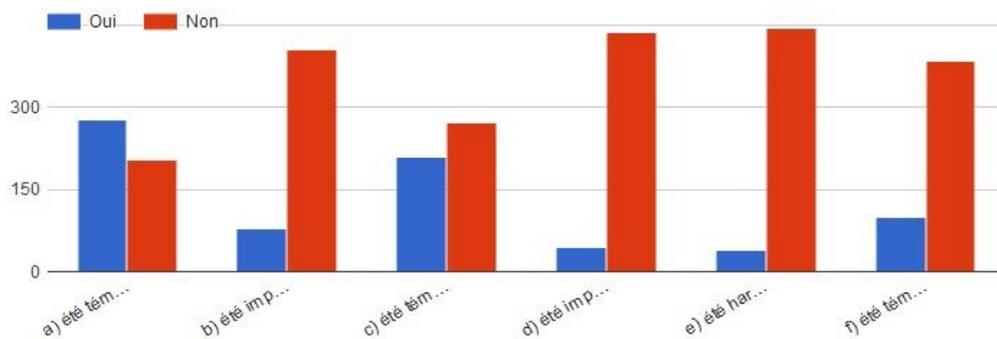


## 2.2 ÉLÈVES

### • Application des droits de l'homme à l'école

En ce qui concerne la situation à l'école, la plupart des élèves interrogés (277) affirment avoir été témoins d'une bagarre, et près de la moitié (210) d'un épisode de racisme au cours de l'année scolaire. Un nombre plus faible (77 et 44) affirme avoir été impliqué dans l'un ou l'autre. Une minorité rapporte des cas de harcèlement (38 victimes, 98 témoins).

Fig. 23 Cette année scolaire, les élèves ont été : a) témoins d'une bagarre – b) impliqués dans une bagarre – c) témoins de racisme – d) impliqués dans du racisme e) harcelés f) témoins de harcèlement



Quand ils sont témoins de violence, peu d'élèves s'en vont ou se contentent de regarder. Intervenir ou appeler d'autres élèves sont les réactions les plus courantes. Quand ils en parlent à quelqu'un, ils privilégient leurs amis, parents ou condisciples plutôt que les enseignants

Fig. 24 Episode de violence : parti pour ne pas voir

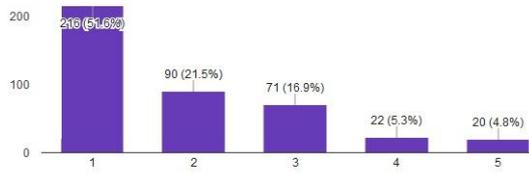


Fig. 25 Episode of violence : a regardé

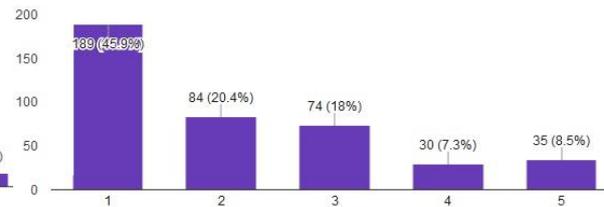


Fig. 26 Episode of violence : appelé d'autres élèves

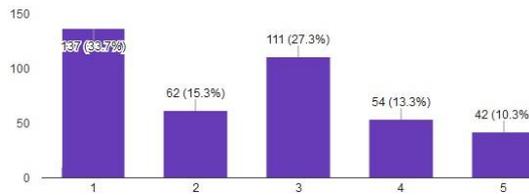


Fig. 27 Episode of violence : appelé du personnel

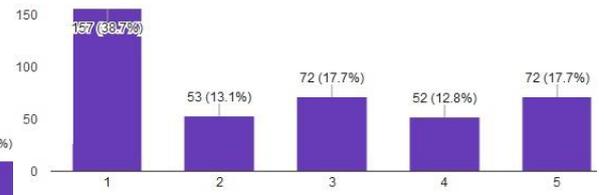


Fig. 28 Episode of violence : intervenu

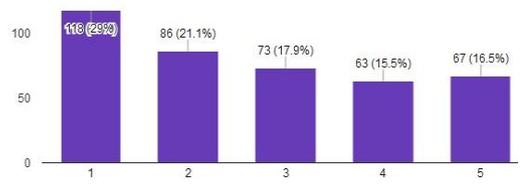
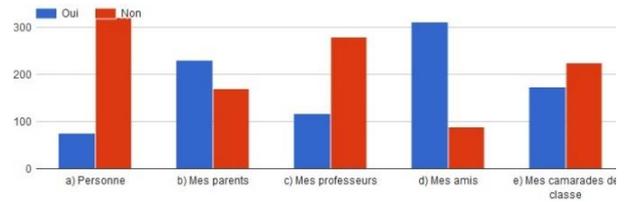


Fig. 29 Episode of violence : à qui ils en ont parlé



Ils considèrent (comme les enseignants) que l'école est le lieu où les élèves sont le plus vulnérables aux violences, menaces et abus. Le foyer et les contextes religieux suivent. Ils se fient plutôt à la police, à leurs amis et en particulier aux organisations sportives.

Fig. 30 Vulnérabilité des élèves : maison

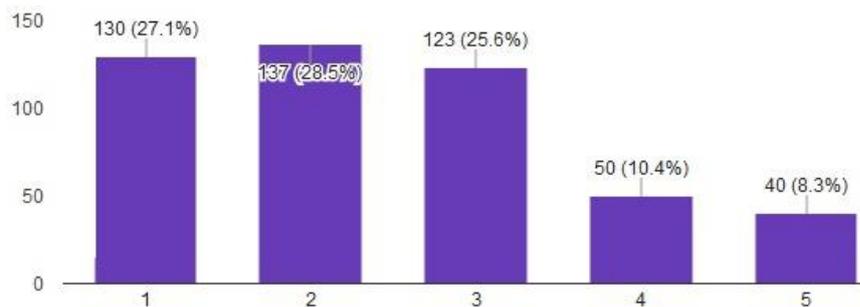


Fig. 31 Vulnérabilité des élèves : école

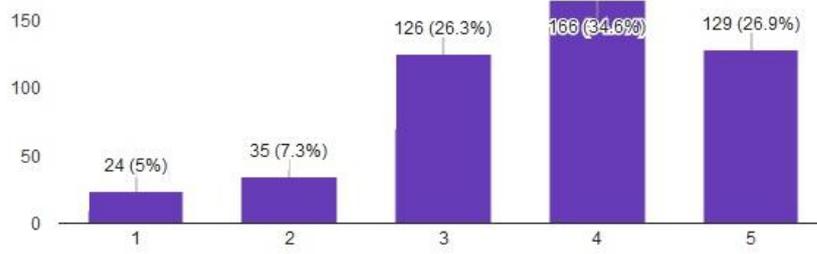


Fig. 32 Vulnérabilité des élèves : police

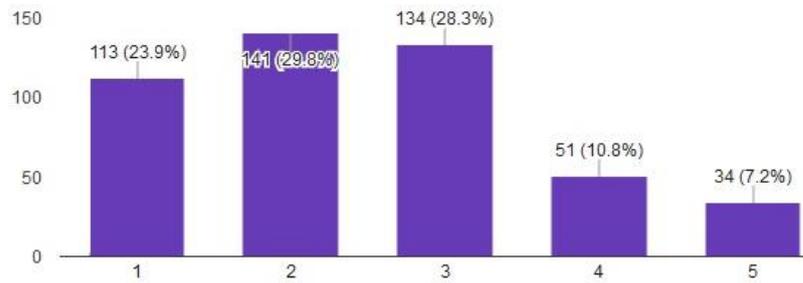


Fig. 33 Vulnérabilité des élèves : contextes religieux

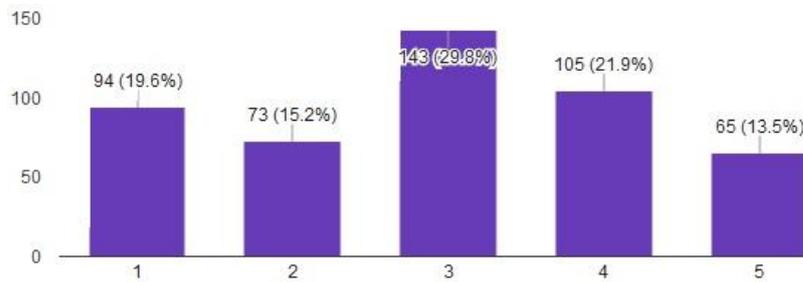


Fig. 34 Vulnérabilité des élèves : organisations sportives

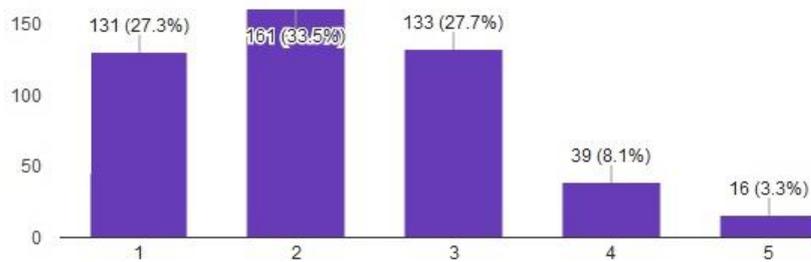
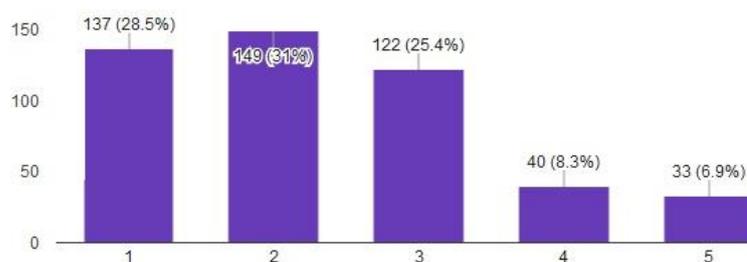


Fig. 35 Vulnérabilité des élèves : cercle d'amis



Il semble toutefois (d'après les réponses) qu'ils se sentent bien à l'école ; la plupart des élèves se sentent libres de s'exprimer (83,6% ont répondu entre 3 et 5 sur une échelle de 1 à 5, 5 a le résultat le plus élevé avec 29,3%), de s'habiller comme ils le veulent (35,3% de 5, 81,2% de 3-5) et accueillis et respectés (36,2% de 5, 87,6% de 3-5). Ils sont plutôt désireux d'écouter les autres et le langage entre enseignants et élèves est considéré comme plutôt formel.

Fig. 36 Se sentent libres de s'exprimer à l'école

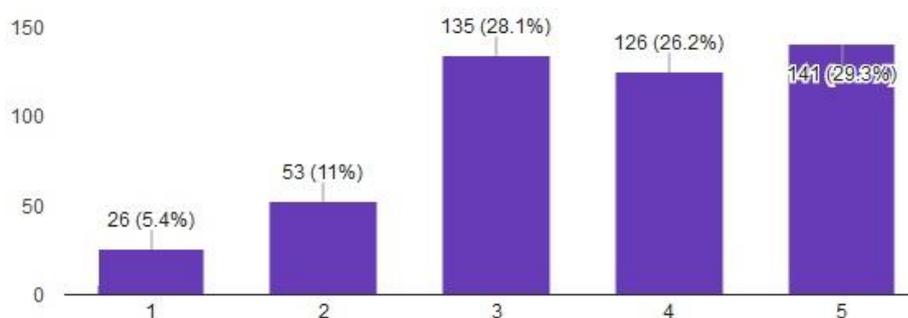


Fig. 37 Se sentent libres de s'habiller comme ils veulent à l'école

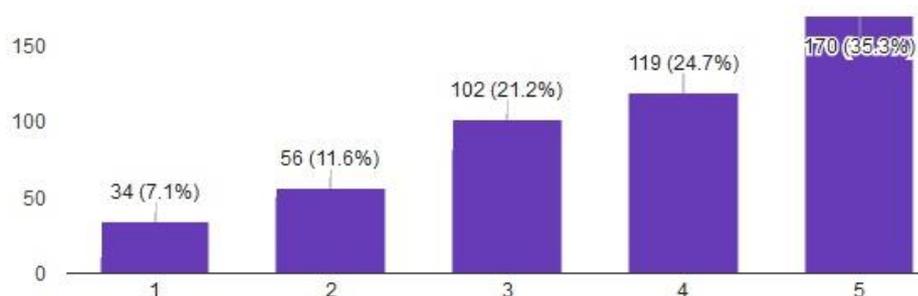


Fig. 38 Se sentent accueillis et respectés pour ce qu'ils sont à l'école

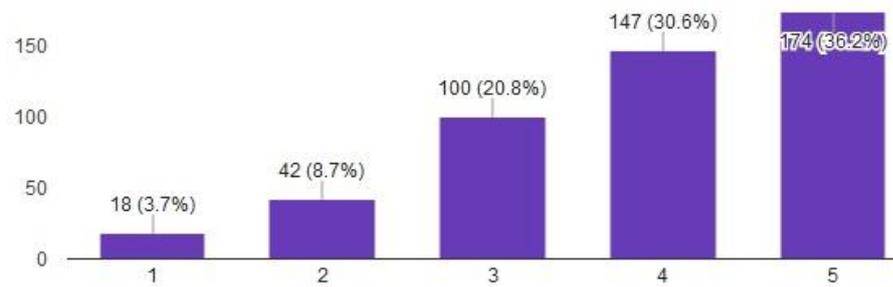


Fig. 39 Désireux d'écouter les autres

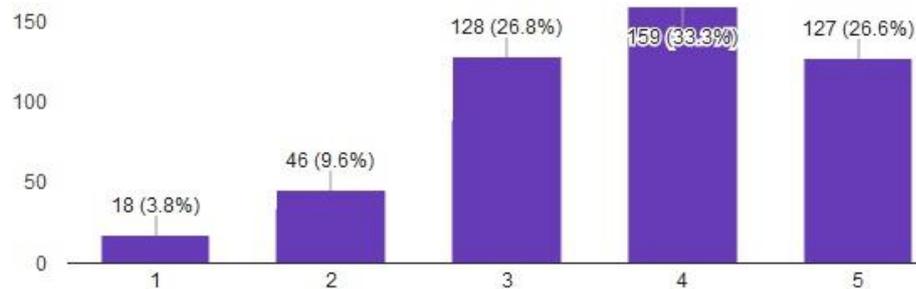
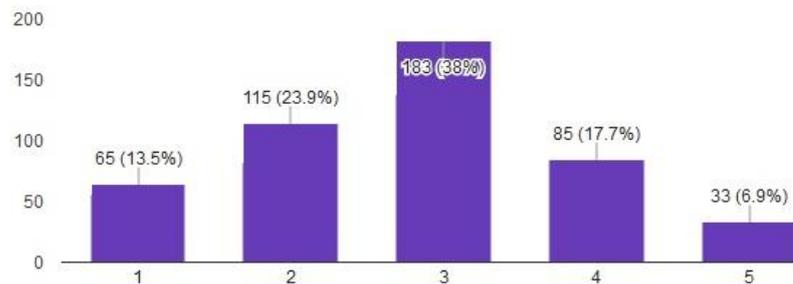


Fig. 40 Langage entre adultes et élèves : de formel à informel



La plupart des élèves ont discuté de racisme à l'école et participé à des travaux de groupe et sorties scolaires. Les projets d'éducation interculturelle sont plus rares.

La plupart des élèves affirment qu'ils n'ont pas ou rarement visité de sites à caractère raciste ou antiraciste (respectivement 86,3% et 73,5% ont répondu 1, qui correspond à « jamais »), mais davantage ont lu des publications racistes sur des réseaux sociaux ou forums. Ils ne discutent généralement pas du sujet sur des réseaux sociaux et forums.

Fig. 41 Ont visité des sites racistes

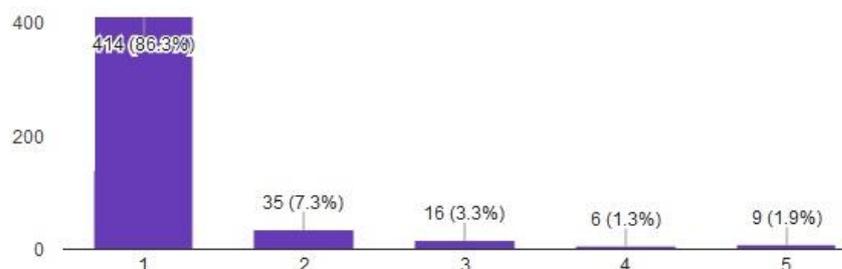


Fig. 42 Ont visité des sites antiracistes

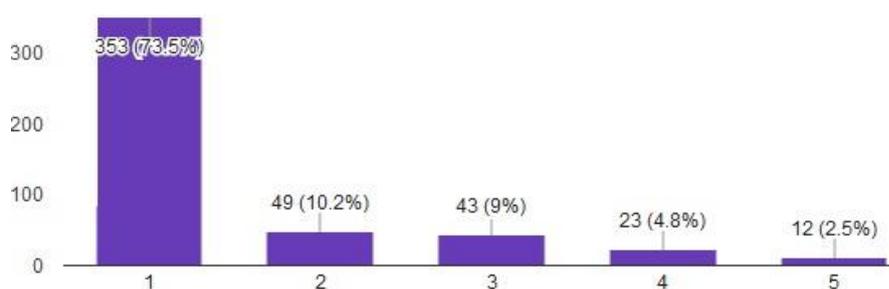
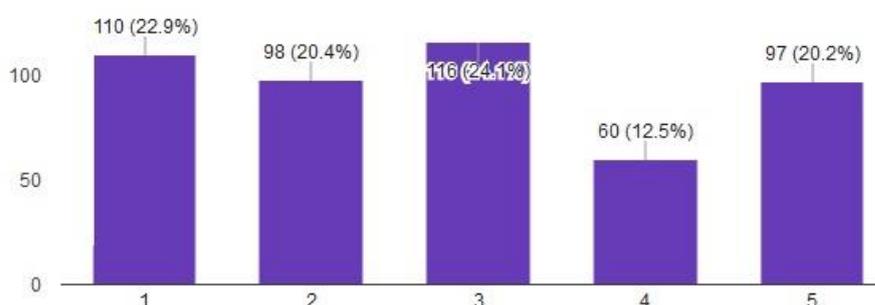


Fig. 43 Ont lu des publications racistes sur des réseaux sociaux et forums



Pour la moitié d'entre eux (51,1%), « droits » rime avant tout avec « mêmes droits ». Près des deux tiers (65,3%) sont au courant de l'existence de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, mais il faut noter que près de la moitié de ceux-ci (47,1%) en ont entendu parler à la télévision (l'école suit avec 30,4%).

• **Questions de multiculturalisme à l'école**

Confirmant les réponses des enseignants, une grande majorité d'élèves a (83,8%) ou a eu (12,9%) des condisciples d'origine étrangère. Ils s'entendent généralement bien (52,5% ont répondu 5). 60,6% passent souvent leur temps libre avec des personnes d'origine étrangère, 7,3% jamais. Quand ils le font, il s'agit souvent d'amis (75,5%), ou dans un club sportif (20,7%). La plupart ont déjà eu des voisins d'origine étrangère et s'entendent bien avec eux.

Fig. 44 Ont eu des condisciples nés hors de Belgique

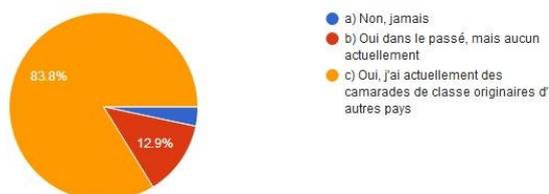


Fig. 45 Comment ils s'entendent

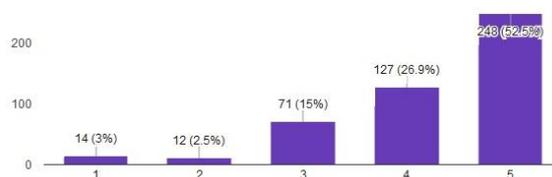


Fig. 46 Passent leur temps libre avec personnes étrangères

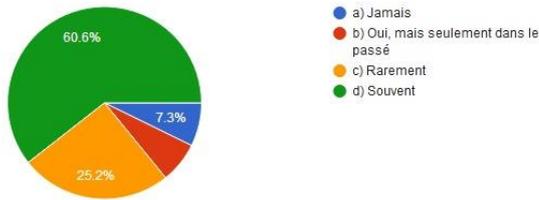
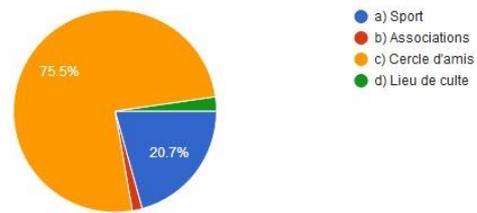


Fig. 47 Contexte



En classe, les élèves se sentent surtout entourés d'amis (60,5%) ou de connaissances (28,9%). Voir des personnes en habits d'une autre culture ne leur pose pas de problème (45,1% pensent que c'est sans importance ou n'ont pas d'opinion, 23,9% trouvent que c'est bien) et 87,7% s'intéressent aux autres pays. Ils conviennent dans une certaine mesure, mais pas trop fortement, que la présence d'immigrants nécessite davantage de contrôle par la police (3 sur une échelle 1-5 a le taux le plus élevé), mais ils sont plus nombreux à désapprouver qu'à approuver (plus de 1-2 que de 4-5). Dans l'ensemble, il apparaît que la nationalité ou la culture de leurs enseignants leur importe peu et qu'ils approuvent la présence d'enseignants étrangers (48,7% ont répondu 5). Les élèves voient pour la plupart la diversité culturelle et linguistique comme une opportunité plutôt que comme une menace.

Fig. 48 Ce qu'ils pensent des personnes en habits traditionnels

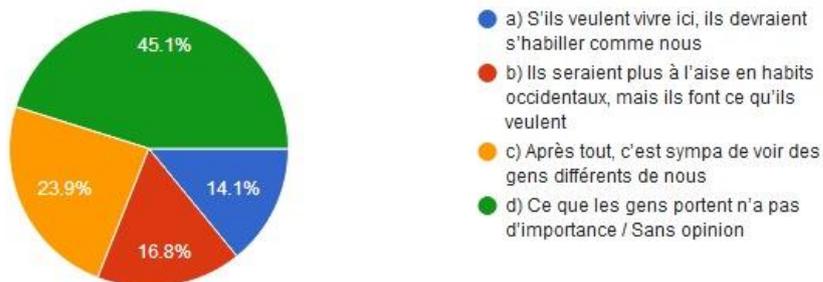


Fig. 49 Considèrent que la présence d'immigrants nécessite plus de contrôle de la police (1 = pas du tout d'accord, 5 = totalement d'accord)

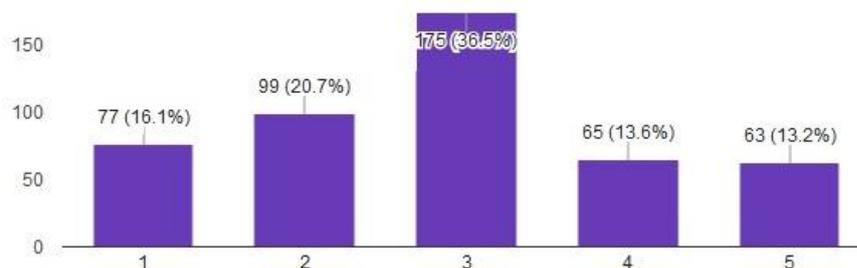


Fig. 50 Considèrent que la nationalité des enseignants est sans importance

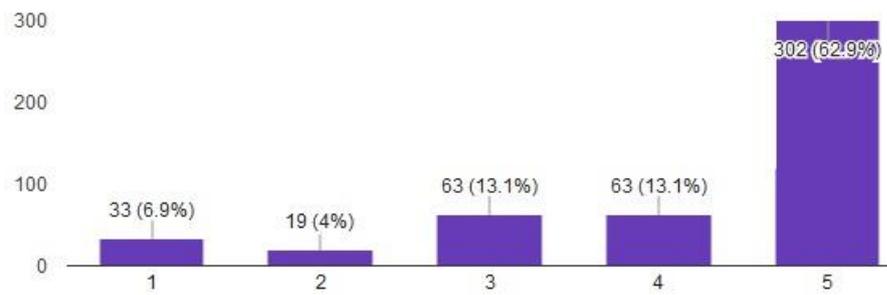


Fig. 51 Approuvent la présence d'enseignants étrangers

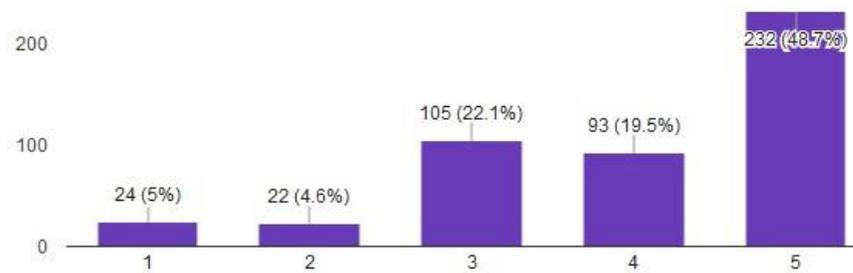
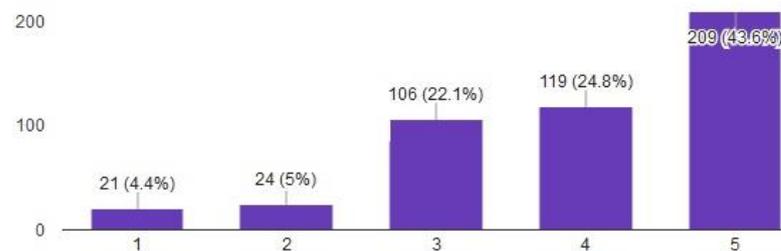


Fig. 52 Diversité culturelle : menace (1) ou opportunité (5)



De ces données, on peut conclure que les élèves qui ont répondu sont régulièrement confrontés à d'autres cultures et nationalités, et qu'ils sont plutôt accueillants à leur égard.